

adresse de renvoi :

DREAL Normandie
Service eau, littoral et biodiversité
Cité Administrative
2, rue Saint-Sever
76036 ROUEN Cedex

**Consultation du public – Dérogations à l'article L411-1 du code de l'environnement –
Effarouchement de goélands argentés (*Larus argentatus*)
Comité régional de la conchyliculture Normandie Hauts-de-France**

Conformément à l'article [L123-19-2](#) du Code de l'environnement relatif à la participation du public aux décisions individuelles des autorités publiques ayant une incidence sur l'environnement, vous êtes invités à donner votre avis sur 2 demandes de dérogations à la protection des espèces pour déroger à l'article [L411-2](#) du code de l'environnement.

Ces projets portent sur l'effarouchement de Goélands argentés (*Larus argentatus*) dans le département de la Manche (50) pour limiter les prédatons sur la production conchylicole.

Consultation ouverte du 27 mai au 10 juin 2025

Il y a 6 questions dans ce questionnaire.

Remarque sur la protection de la vie privée

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information d'identification sur vous, à moins qu'une question ne vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à un questionnaire utilisant des invitations, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec votre réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre invitation pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

1 Etes-vous favorable à l'octroi de ces dérogations?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui

☐

non

☐

sans opinion

☐

Veuillez saisir votre commentaire ici:

2 Le comité régional de conchyliculture a demandé une dérogation autorisant la destruction de spécimens sur l'archipel de Chausey. Avez-vous des remarques à faire sur la demande ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

oui ☐ non ☐ sans opinion ☐

Veillez saisir votre commentaire ici:

4 Votre nom (facultatif) :

5 Votre prénom (facultatif) :

6 Votre commune de résidence :

Merci pour votre participation

Les participations à la consultation doivent être postées avant le 10 juin 2025 à 23 h 59, le cachet de la poste faisant foi, pour être recevables et intégrées à la synthèse.